



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<https://pierrealmillet.fr/Assainissement-cite-des-Fleurs>

Quartier Darnaise

Assainissement cité des Fleurs

- Rencontres -

Date de mise en ligne : lundi 13 juillet 2009

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Visite de quartier avec près de 20 habitants, une présidente de conseil de quartier, Amina Ahamada Madi, et une adjointe, André Loscos, habitant le quartier et ancienne présidente du conseil de quartier...

Cette visite fait suite à de nombreuses discussions et interventions sur les inondations dans ce quartier. Deux parties dans la visite.. la rue des Jonquilles dans le bas Lénine, et la rue Renoir plus haut

Visite avec un représentant du service des eaux du Grand Lyon qui a la compétence sur ces problèmes.

Le bout de la rue des Jonquilles, entièrement refaite après les travaux d'assainissement qui ont fortement augmentés la capacité du réseau. On se trouve ici au "point bas" et on verra au prochain gros orage si le réseau est désormais suffisant. Pour les spécialistes du service des eaux du Grand Lyon, le réseau est dimensionné pour absorber un orage "vingtennal", donc on ne devrait avoir des débordements que moins d'une fois tous les vingt ans...

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/030720091005.jpg)

Mais au bout de la rue, il n'a pas été possible de renforcer le raccordement sur le boulevard et ensuite le "grand émissaire" vers lequel converge les égouts. Il faut en effet passer en profondeur sous une allée en béton et les travaux sont apparus comme trop complexe. Le service du Grand Lyon considère que si ce qui a été réalisé peut ne suffir pas, il faudra non pas remplacer le réseau sous cette allée, mais le doubler par un réseau de surface "en déverse".

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/030720091004.jpg)

Une partie du groupe en visite. Comme le rendez-vous "angle Jonquilles Lénine" était imprécis, car la rue des jonquilles fait une boucle et rejoint le boulevard en deux endroits.. c'est le premier groupe...

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/030720091006.jpg)

Au passage de la visite, on me signale une voiture ventouse...

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/030720091007.jpg)

Les travaux du tramway ont évidemment complètement transformé le boulevard Lénine. Mais des espaces inutilisés restent et on ne connaît pas leur destination. IL y a bien sûr l'ancienne gare des bus, et aussi des espaces anciennement occupés par des tours, donc appartenant à l'OPAC

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/030720091009.jpg)

Une partie a été réutilisé pour la construction de "maisons de ville" en cours de réalisation. Ces maisons avec étage font discuter car elles sont proches des maisons existantes. Mais sur cette photo, on a l'impression que personne n'empiète sur un autre, et il ne faut pas oublier qu'avant, il y avait une tour de 16 étages !

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/030720091010.jpg)

Sur cette photo par contre, il faut sans doute discuter sur les aménagements de clôture car l'entrée des maisons est effectivement à coté du jardin des anciennes, et il semble qu'il y ait un problème d'accès aux boîtes électriques...

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/030720091011.jpg)

En tout cas, cette réalisation fait partie des nombreuses constructions immobilières qui ont fait bouger Vénissieux ces dernières années. Et personne ne peut considérer que la situation aux Minguettes étaient idéales il y a 10 ans. Bien sûr, des constructions peuvent changer des habitudes et peuvent demander des aménagements. Pour cela, la concertation est évidemment nécessaire. Mais on ne peut que se féliciter de constructions qui répondent aux demandes de logement dans la ville et qui font vivre nos quartiers.

En remontant le boulevard Lénine, on voit bien une conséquence du tram qui fait discuter. Plus de stationnement possible le long du Boulevard. Cependant, sur l'essentiel de la longueur, les entrées voitures sont à l'intérieur du lotissement. Il reste une zone où l'entrée est bien sur le boulevard, donc où les riverains n'ont pas de places de stationnement invités devant chez eux.

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/030720091012.jpg)

On peut noter que c'est la situation classique en ville. Mais il faut sans doute discuter sur les solutions à proximité et la possibilité de parkings publics, sachant que le parking sécurisé Darnaise a été arrêté.

Au carrefour de la rue Renoir, il y a un plot arraché et un autre mal fixé. On peut noter que c'est un problème récurrent que je constate dans les réceptions de chantiers. La pose des plots dans un petit trou rempli de ciment est souvent fragile. Il faut réfléchir à une solution plus robuste. L'expérience montre qu'il vaut mieux faire plus cher et solide que de devoir réparer tous les ans.

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/030720091013.jpg)

Pour renforcer la protection des rues du quartier contre le ruissellement en cas d'orage sur le boulevard Lénine, ruissellement qui peut devenir un torrent entrant dans la rue Renoir, un habitant a obtenu du Sytral la réalisation d'un bourrelet qui évite que l'eau n'entre dans la rue.

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/030720091014.jpg)

Toujours sur la rue Renoir, encore un exemple de fin de chantier fait à la va-vite... Un trou à moitié bouché.. La ville va transmettre à la voirie du Grand Lyon pour une reprise...

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/030720091015.jpg)

La présidente du conseil de quartier

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/030720091016.jpg)

L'autre entrée de la rue Renoir sur Lénine, avec l'adjointe au sport, André Loscos. Cette entrée n'est pas protégée contre les ruissèlements et une habitante résident au début de la rue confirme que même en cas de petite pluie, l'eau passe du boulevard à la rue et constitue un ruisseau qui ensuite se déverse en suivant la pente jusqu'à sa maison.

La ville va demander au SYTRAL de réaliser comme à l'autre carrefour un bourrelet de protection.

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/030720091017.jpg)

Enfin, une question d'urbanisme. Le quartier était une copropriété avec un règlement interne. La ville a pu obtenir pour les habitants le classement des voiries comme voie publiques (communautaires) et la copropriété a été dissoute, chacun devenant propriétaire de sa maison. Mais existe-il encore un règlement, par exemple qui limite la hauteur des clotures ?

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/030720091008.jpg)